



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Avant-propos

Pierre Pinon

---

### Citer ce document / Cite this document :

Pinon Pierre. Avant-propos. In: Économie rurale. N°163, 1984. p. 3;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1984.3092>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1984\\_num\\_163\\_1\\_3092](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1984_num_163_1_3092)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## CRISE DE LA PAC ET PAC DE CRISE

Session des 25 et 26 avril 1984

### AVANT-PROPOS

Proposer un débat d'économistes sur la crise de la Politique Agricole Commune, au moment où se déroulaient les négociations communautaires qui devaient aboutir aux décisions du Conseil des Ministres du 31 mars 1984, était en quelque sorte un pari. Les économistes agricoles des différents Etats-membres sauraient-ils se tenir à une distance suffisante des négociations en cours pour analyser sereinement les difficultés de la construction européenne dans le domaine agricole et exprimer leur point de vue sur les remèdes envisageables, indépendamment des derniers développements de l'actualité?

Leurs propositions auraient-elles des chances de converger pour contribuer à orienter des politiques futures?

Chacun des représentants invités à cette session s'est d'abord attaché à décrire les attitudes rencontrées dans son pays vis-à-vis de la PAC. On retrouve ainsi clairement exprimées les options libérales des Pays-Bas, du Danemark et du Royaume-Uni et au contraire la recherche, par les autorités, d'un certain niveau de soutien en Allemagne Fédérale, en Italie, en France ainsi que de la part de la Commission. On peut également mieux comprendre les réactions des pays importateurs nets de produits agricoles, essentiellement Italie et Royaume-Uni, relativement pénalisés par la préférence communautaire. Ils sont amenés à miser sur un développement de leur propre production ou à rechercher un meilleur retour budgétaire, par allègement de contribution ou accroissement de dépenses particulières.

Par delà ces approches de spécificités nationales, certains éléments d'analyse semblent largement partagés. La PAC est à la fois victime de son succès et de son inachèvement. Conçue à une époque de relative pénurie, elle est parvenue à assurer plus que l'autosuffisance. Mais l'inégale protection selon les produits, le manque de coordination des procédures d'aides nationales, les difficultés d'unification réelle du marché que traduit la persistance des MCM, les retards dans l'harmonisation des politiques économiques générales, constituent des handicaps d'autant plus sérieux que la situation du budget communautaire devient tendue, réduisant les marges de manœuvre disponibles. Malgré son avance par rapport aux autres politiques européennes, il est à plusieurs reprises reproché à la PAC d'être conduite dans un esprit trop strictement agricole, sans prise en compte suffisante de ses effets collectifs, notamment sur les prix alimentaires, l'inflation, l'environnement ou l'allocation des facteurs de production. Cette critique prend un relief accru avec l'instauration des systèmes de quotas.

C'est pourquoi la tendance générale des participants est de recommander un retour vers davantage de mécanismes de marché, une politique de prix prudente, accompagnés d'une recherche de solutions adaptées aux situations particulières de pays, régions ou producteurs défavorisés. La réticence vis-à-vis des quotas est manifeste, ceux-ci pouvant être à la rigueur acceptés à condition qu'ils soient temporaires.

Il ressort cependant nettement que chacun est attaché à la poursuite d'une politique authentiquement communau-

taire, et dénonce les velléités de renationalisation de la PAC. De même, la responsabilité de l'Europe agricole dans l'équilibre des marchés mondiaux et vis-à-vis des Pays Tiers est soulignée.

Ce premier recueil de communications de la session de printemps 1984 de la SFER rassemble les points de vue de G. MEESTER pour les Pays-Bas, A.H. NIELSEN pour le Danemark, S. TANGERMANN pour la République Fédérale d'Allemagne, S. TARDITI pour l'Italie, J. MARSH pour le Royaume-Uni, P. COULOMB et H. DELORME pour la France, qui se sont exprimés après le discours introductif de C. VILLAIN, Directeur général de l'Agriculture à la Commission des Communautés Européennes.

Un éclairage sur les aspects non agricoles des difficultés économiques européennes est apporté par L. de MAUTORT dans son exposé sur l'Europe et la division du travail inachevée.

Dans un second temps sont abordées les questions concrètes liées à la politique laitière, avec les travaux de H.E. BUCHHOLZ, D.R. HARVEY, M. LOSEBY, J.P. BUTAULT - D. HAIRY - D. PERRAUD et C. ALBECKER - C. LEFEBVRE - G. RINI. Compte tenu des excédents apparus sur le marché du lait, du retard et de l'inefficacité des remèdes précédemment appliqués, ainsi que des restrictions budgétaires, l'adoption d'une politique de quotas constitue sans doute un moindre mal pour les producteurs. Mais elle comporte des effets pervers contre lesquels il sera difficile de se prémunir.

Les prochains numéros de la SFER retraceront, quoi que de façon non exhaustive, d'autres sujets évoqués lors de la session: l'évaluation des transferts budgétaires et économiques entre pays de la Communauté entraînés par la PAC, l'analyse de la protection extérieure dont bénéficie l'Europe verte et ses rééquilibrages possibles, les financements comparés entre pays.

Moins directement concernés par la PAC, mais essentiels au moment où il convient d'améliorer leur efficacité précisément parce que le soutien communautaire ne saurait tout résoudre, l'organisation des producteurs et des marchés physiques constitue un domaine de réflexion à privilégier. Quelques contributions seront reprises à ce sujet.

Les communications non publiées seront enfin citées et accompagnées d'un bref résumé, afin que les lecteurs intéressés puissent s'adresser directement à leur auteur.

Il reste au responsable de cette session à remercier les organismes qui l'ont rendue possible par leur soutien matériel: l'Association Nationale pour le Développement Agricole (ANDA), la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA), le Centre d'Etude des Systèmes et Technologies Avancées (CESTA), la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA), la Direction de la Production et des Echanges (DPE) du Ministère de l'Agriculture. Il tient également à remercier tous ceux qui, par leur participation active à la session, en ont assuré le succès.

P. PINON